



> Médecins omnipraticiens

Nouveau programme pancanadien de transcription par intelligence artificielle d'Inforoute Santé du Canada : recherche de volontaires

En juin dernier, Inforoute Santé du Canada a lancé le Programme de transcription par IA. Il s'agit d'un projet pancanadien visant à accélérer l'intégration de la transcription basée sur l'intelligence artificielle (IA) pour soutenir la pratique médicale. L'objectif est de permettre aux professionnelles et professionnels de première ligne de tester des outils de reconnaissance vocale basée sur l'IA. Inforoute Santé du Canada est actuellement en période de recrutement.

Fonctionnement du programme et inscription

Ce programme prévoit l'octroi d'environ 2000 licences d'utilisation d'outils de reconnaissance vocale basée sur l'IA au Québec. Ce projet cible au total 10000 professionnelles et professionnels de la santé à travers le Canada. Les licences pourront être utilisées gratuitement pour une période maximale de 12 mois. L'activation des premières licences a commencé en juin dernier et se poursuivra jusqu'au 31 décembre 2025.

Notez que la RAMQ n'est pas responsable de ce programme et ne peut répondre aux questions à son sujet. Pour plus d'information, consultez la page [Programme de Transcription Par IA](#) sur le site Web d'Inforoute Santé du Canada. Vous y trouverez aussi [le formulaire d'inscription](#).

Particularités liées au contexte légal du Québec

Au Québec, la Loi sur les renseignements de santé et de services sociaux et la Loi sur la gouvernance des renseignements personnels prévoient des exigences supplémentaires en matière d'utilisation de la reconnaissance vocale basée sur l'IA. Par conséquent, toute organisation de la santé qui désire participer à ce programme doit d'abord évaluer les facteurs relatifs à la vie privée et s'assurer que les fournisseurs de solutions du programme d'Inforoute Santé du Canada ont reçu la certification des produits et services technologiques ([Trousse globale de vérification](#)). Certaines solutions ne pourront pas être utilisées au Québec si elles ne répondent pas à ces critères spécifiques.

Projet non visé par l'avis du MCN sur l'intelligence artificielle générative

Le projet d'Inforoute Santé du Canada n'est pas visé par l'avis du ministère de la Cybersécurité et du Numérique (MCN) paru en mars 2025 et visant à « interrompre les efforts d'intégration et d'expérimentation d'assistants virtuels s'appuyant sur l'intelligence artificielle générative (IAG) de même que les acquisitions de licences et les déploiements visant de tels assistants ».

Ce projet répond aux critères d'exemption, comme il s'agit d'une démarche structurée visant des gains d'efficacité et l'amélioration des services aux citoyens. Dans cet esprit et en cohérence avec le Plan directeur sur l'intelligence artificielle en santé 2024-2027 et l'Énoncé de principes pour une utilisation responsable de l'intelligence artificielle par les organismes publics du MCN, le ministère de la Santé et des Services sociaux rendra prochainement disponible le matériel visant à sensibiliser les intervenants à l'utilisation responsable des nouvelles technologies d'IAG, incluant la transcription vocale basée sur l'IA.

Courriel et site Web

www.ramq.gouv.qc.ca/courriel
www.ramq.gouv.qc.ca/fr/professionnels

Téléphone

Québec 418 780-4208
Montréal 514 687-3612
Ailleurs au Québec 1 888 330-3023

Heures d'ouverture

Du lundi au vendredi,
de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30
(mercredi de 10 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30)